

n'est verbe, substantif ou pris substantivement, n'a d'accent immuable.

EXEMPLES

(*J'écris en italique les finales non accentuées*).

O mon souverain roi
Me voici donc tremblante et seule devant toi.

RACINE.

Crains-tu si peu *le* blâme et si peu les *faux* bruits...
Elle éclate *bien* mieux en te laissant *la* vie...
Elève au ciel *ma* gloire...

CORNEILLE.

On voit par ces exemples que l'adjectif, l'article, le pronom, l'adverbe, la préposition sont susceptibles d'être privés de leur accent. Mais encore est-il un cas où le substantif et le verbe peuvent perdre le leur.

Voici ce cas. Nous devons, en poésie, tenir compte d'un autre accent, l'accent rythmique, c'est-à-dire du temps fort qui de deux en deux ou en trois syllabes sert de point d'appui à la voix. Cette division binaire et ternaire, nous l'avons vu, est très facile avec les polysyllabes, grâce à l'accent final ou tonique, et l'accent initial ou d'intonation ; mais les monosyllabes qui ne peuvent, je l'ai dit également, former de rythme qu'à l'aide d'un élément emprunté, jouent dans l'harmonie du langage un rôle perturbateur. Le monosyllabe accentué, succédant à une syllabe accentuée, contredit en effet au principe fondamental du rythme « que deux temps forts ne se succèdent pas sans intervalle. »

Ici donc, pour sauvegarder le principe, intervient le phénomène dont je parlais : le déplacement de l'accent. Je le définirai ainsi : le monosyllabe *enclitique* attire sur soi l'accent dont il est immédiatement précédé.

Les explications jusqu'ici données font, j'ose l'espérer, comprendre la portée de cette règle ; j'ajouterai simplement qu'il faut que le monosyllabe soit enclitique, c'est-à-dire qu'il ne forme avec le mot sur lequel il s'appuie qu'un sens : tels sont l'adjectif et le nom, le pronom personnel ou l'adverbe et le verbe ; mais non le